



Taden d'hier et d'aujourd'hui

Résidence
Loc Maria

Les vœux

Un "Champion"
à Taden



SOMMAIRE

Édito	p. 2
Médaillés	p. 2
Mot du maire	p. 3
Vœux	p. 3
Vie municipale	p. 4 à 6
Vie économique	p. 7
Vie associative	p. 7 à 11
Vie pratique	p. 11
Vie culturelle	p. 12 à 13
Infos diverses	p. 14 à 15

Directeur de publication
Bertrand Claudeville

Coordination de la rédaction
Michel Hamoniaux
(adjoint délégué à la communication)

Collaboration
Sabrina Petit, Alain Robert,
Jean-Pierre Legendre et Gwenn Liguët

Photo de couverture
Gwenn Liguët

Conception graphique
ACCENT GRAPHIQUE (06 74 96 62 54)

Impression
Imprimerie Duguesclin Dinan
(02 96 85 96 92)

Document imprimé sur papier recyclé.

Édito

Vous trouverez dans ce bulletin le premier article d'une série intitulée "Taden d'hier et d'aujourd'hui". Comme son nom l'indique, nous donnons un "coup de projecteur" sur une personne dont les compétences dans un domaine donné ont largement dépassé les limites de notre commune.

Mais nous n'oublions pas pour autant le passé. L'article paru en décembre dernier a semble-t-il été très apprécié. Voici donc, dans un registre différent mais tout aussi passionnant, un nouvel épisode de la vie de "dans le temps".

Les anciens aiment évoquer leur passé : Il est de notre devoir de les rencontrer, de les écouter parler et de consigner leurs souvenirs pour les retransmettre aux générations futures.

D'autres sujets sont d'ores et déjà en cours d'investigation (les fêtes, les commerces, l'arrivée de l'électricité...). Les personnes qui voudraient apporter leur témoignage personnel sont les bienvenues et peuvent se faire connaître à la mairie, auprès de la commission communication.

Dans chaque bulletin, nous présenterons également une entreprise tadennoise, son activité, ses domaines de compétences, ses projets, ... Nous commençons par la société Cordon Electronics.

Votre avis nous intéresse.

Que pensez-vous du nouveau bulletin ?
Vos réponses sont à déposer
sur le site www.villetaden.com, onglet contact,
ou par courrier à envoyer ou à déposer à la Mairie.

La commission communication vous remercie.

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

Or (38 ans) **M. JAMET Jean-Yves** - Agent de maîtrise principal - Mairie de Lanvallay

Médailles du travail

Argent (20 ans)	M. FELIN Yves - Professionnel de fabrication, PSA Peugeot-Citroën automobile à Chartres de Bretagne
Vermeil (30 ans)	M. GENETAY Dominique - Employé de banque, BNP Paribas Groupe de production et d'appui commercial Bretagne à St-Grégoire
Vermeil (30 ans)	M. LAMBERT Jean-Yves - Employé de banque, BNP Paribas Groupe de production et d'appui commercial Bretagne à St-Grégoire
Vermeil (30 ans)	M. LE JEUNE Georges - Technicien, SAGEM Communications à Dinan
Or (35 ans)	M^{me} BOULAIN Mauricette - Assistante sociale, Caisse d'Allocations Familiales à St-Brieuc
Or (35 ans)	M^{me} LEVEQUE Danièle - Employée de bureau, Caisse Primaire d'Assurance Maladie à St-Brieuc

Pour le prochain bulletin prévu fin juin 2009, ne seront retenus que les articles parvenant à la Mairie au plus tard le **31 mai 2009**. (moyen de communication : **clé usb et e-mail**)

A

vec cet éditorial de notre bulletin d'informations municipales nouveau style, je salue le bon travail de notre commission communication et information.

Ces supports écrits et numériques, bulletins, agenda-mémento, site internet modernisé et rajeuni, seront ce lien avec vous. J'espère que vous les trouverez plus attrayants et plus réactifs.

Lors de notre dernier échange de vœux, j'avais évoqué l'importance de l'échelon communal reconnu par une majorité de français comme l'interlocuteur de proximité utile et efficace répondant à leur préoccupation dans l'organisation de leur cadre de vie.

J'ajoute, qu'intégrées dans une intercommunalité bien pensée, les collectivités territoriales sont les plus gros investisseurs devenant par là même des acteurs économiques essentiels à la vie des entreprises, de la cohésion sociale, de la réussite éducative et de l'aménagement du territoire. Partant de ce constat et prenant en compte une croissance démographique constante, je serai attentif à ce que, à Taden, nous réalisions les programmes d'actions prévus dans les domaines aussi variés qu'urbanisme, petite enfance, vie associative, action sociale, soutien au développement commercial et agricole, afin de ne pas ajouter de l'inaction à la morosité ambiante engendrée par une crise économique sans précédent.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année la plus sereine et optimiste que possible.

« *Je m'efforcerai d'être heureux car c'est bon pour la santé* » (VOLTAIRE).

Le Maire,
Bertrand CLAUDEVILLE



Cérémonie des Vœux de la Municipalité

Ce mercredi 7 janvier, de nombreux Tadennois se sont rendus à la salle MTL à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Une cérémonie qui a débuté par un discours rappelant les principales réalisations entreprises par le Maire et son équipe municipale durant ce mandat 2008, avant de souhaiter une bonne année 2009.



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2008 DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 05 NOVEMBRE 2008

PRÉSENTS : MM. CLAUDEVILLE, JAMET B., MOISAN, HAMONIAUX, M^{mes} LEMOINE, RENAULT, CONTIN, PETIT, AOUTIN, LEROUX, MM. ROBERT A., GOUPIL, M^{me} VOISIN, M. ROBERT G., M. JAMET J-Y., M^{me} HERRY (à partir de la 3^e affaire), M. BAUX.

EXCUSÉS : M^{me} BOIVIN dont procuration remise à M^{me} LEMOINE.

M^{me} LE TIEC dont procuration remise à M^{me} PETIT

ABSENT : M^{me} HERRY (affaires 1 et 2)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Roselyne AOUTIN

AFFAIRE N°1

CESSION DE CHEMIN RURAL

Les membres du conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention (J. BAUX), autorisent Monsieur le Maire à lancer une enquête publique réglementaire pour déclassement du chemin rural du Petit Paris, en prévision d'une vente à la Codi dans le cadre de l'extension de la zone des Alleux. Les frais de géomètre et d'enquête publique seront pris en charge par la Communauté de Communes de DINAN, conformément à la décision du conseil communautaire réuni le 6 octobre 2008.

AFFAIRE N° 2

RÉTROCESSION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS, VOIRIE ET ESPACES VERTS ET INTÉGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 17 voix pour et 1 abstention (J. BAUX), donnent un avis favorable pour la rétrocession de la voirie et des espaces verts des résidences "Hameau des Grandes Touches", "Coteaux de Beauregard" et "le Val Doré" par les associations syndicales de copropriétaires ou les maîtres d'ouvrage des opérations d'aménagement vers le domaine privé de la Commune de TADEN, à l'euro symbolique et pour une intégration directe dans le domaine public communal; Autorisent Monsieur le Maire à signer les actes de cession auprès de Maîtres LEVOYER et VILLIN, Notaires à DINAN; Disent que les frais d'actes correspondants seront à la charge de l'acquéreur.

AFFAIRE N° 3

FINANCES COMMUNALES -DÉCISIONS MODIFICATIVES

Les membres du Conseil Municipal, par 18 voix pour et 1 abstention (J. BAUX), autorisent les décisions modificatives suivantes :

Section d'investissement / Dépenses Travaux de voirie et espaces verts de Loc Maria

- Opération n° 1009 - Voirie - c\ 2315 / Dépenses : + 70 000,00 euros
- Opération n° 015 - Écurie Manoir - c\ 2313 / Dépenses : - 70 000,00 euros

Plan Local d'Urbanisme (révision) et Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial :

- Opération n° 039 - PLU & SDAP - c\ 202 / Dépenses : + 24 000,00 euros
- Opération n° 011 - Manoir Grand' Cour c\ 2313 / Dépenses : - 24 000,00 euros

Section de Fonctionnement / Dépenses :

- c\ 6238 - Publicité - Publication - Divers / Dépenses : - 5 000,00 euros
- c\ 61523 - Voies et réseaux entretien / Dépenses : - 10 000,00 euros
- c\ 61521 - Terrains entretien / Dépenses : + 15 000,00 euros

AFFAIRE N° 4

TRAVAUX - VOIRIE BOULEVARD DU PETIT PARIS

Les membres du conseil municipal, par 18 voix pour et 1 abstention (J. BAUX) acceptent la proposition de maîtrise d'œuvre de la SELARL PRIGENT & ASSOCIÉS pour un taux de rémunération de la mission de 5,80 % de l'estimation prévisionnelle des travaux, et autorisent Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles pour la mission de maîtrise d'œuvre VRD avec la SELARL PRIGENT et ASSOCIÉS pour l'étude du projet d'aménagement paysager et de voirie du boulevard du Petit Paris à TADEN.

AFFAIRE N° 5

TRAVAUX - VOIRIE - ZONE DES ALLEUX - RD 2

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, acceptent la proposition de maîtrise d'œuvre de la SELARL PRIGENT & ASSOCIÉS au taux de 5,80 %, et autorisent Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles pour la mission de maîtrise d'œuvre VRD avec la SELARL PRIGENT & ASSOCIÉS pour l'étude du

projet d'aménagement des trottoirs et abords de la RD2 située à l'intérieur de l'agglomération de la zone d'activité des Alleux.

AFFAIRE N° 6

PERSONNEL / FILIÈRE ANIMATION - CRÉATION D'UN EMPLOI

Les membres du conseil municipal par 18 voix pour et 1 abstention (J. BAUX), autorisent la création d'un emploi d'Adjoint Territorial d'animation, permanent, à temps complet, au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} décembre 2008. L'agent sera nommé en qualité de stagiaire pour une période d'un an et pourra être titularisé dans son grade à l'issue de son stage par arrêté individuel de Monsieur le Maire, si sa manière de servir donne satisfaction. Autorisent : la suppression au tableau des effectifs d'un emploi d'aide opérateur des activités physiques et sportives, permanent à temps complet, créé par délibération du conseil municipal du 11 septembre 2008.

AFFAIRE N° 7

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Les membres du conseil municipal par 18 voix pour et 1 abstention (J. BAUX), autorisent Monsieur le Maire à signer un contrat "Enfance et Jeunesse" avec la caisse d'allocations familiales des Côtes d'Armor avec effet au 1^{er} juillet 2008.

AFFAIRE DIVERSE N° 1

CESSION DE TERRAINS A LA COMMUNE DE TADEN

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, acceptent la cession à la Commune de TADEN des parcelles concernées par la voie de liaison La Pontais/La Mettrie et autorisent Monsieur le Maire à signer les actes auprès de Maîtres VILLIN et LE VOYER Notaires; confirment que les frais afférents seront à la charge de la Commune de TADEN.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2008

PRÉSENTS : MM. CLAUDEVILLE, JAMET B., MOISAN, HAMONIAUX, M^{mes} LEMOINE, RENAULT, CONTIN, PETIT, LEROUX, BOIVIN, M. ROBERT A., M^{me} VOISIN, M. ROBERT G., M. JAMET J-Y., M. BAUX.

EXCUSÉS : M^{mes} AOUTIN & LE TIEC dont procuration remise à M^{mes} PETIT & LEMOINE.

ABSENTS : M. GOUPIL et Mme HERRY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Gaël ROBERT

AFFAIRE N° 1

AFFAIRES GÉNÉRALES - FOURRIÈRE ANIMALE CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS - CONTRAT DE LA SOCIÉTÉ CHENIL SERVICE - ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat avec la société CHENIL SERVICE, pour la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale, à compter du 1^{er} janvier 2009 et dit que le présent contrat sera conclu pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Il sera reconductible quatre fois par reconduction expresse par période d'une année civile, soit jusqu'au 31 décembre 2012.

AFFAIRE N° 2

TRAVAUX / ÉCLAIRAGE PUBLIC PARKING DE L'ÉTANG A TRÉLAT - POSE D'UNE BORNE PRISE DE COURANT SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ - DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal, compte tenu du montant des travaux estimés, donnent un avis défavorable (16 voix contre et 1 pour J-Y. JAMET) au projet de fourniture et de pose d'une borne prises de courant sur le parking de l'étang à TRÉLAT en TADEN, présenté par le Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes d'Armor.

AFFAIRE N° 3

TRAVAUX / ÉCLAIRAGE PUBLIC - BOURG DE TADEN FACE AU MANOIR - POSE DE LANterne SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ - DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le projet de modification de l'éclairage public au bourg de TADEN (en face du Manoir), présenté par le Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 3 500,00 euros T.T.C. et aux conditions définies dans la convention "Travaux Éclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence".

AFFAIRE N° 4

TRAVAUX / ÉCLAIRAGE PUBLIC - RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - EFFACEMENT DE RÉSEAU BASSE TENSION - RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES & GÉNIE CIVIL - RÉSIDENCE DU DOMAINE / TRANCHE

3 - PROJET 2009 - SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ - DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, décide d'engager le projet d'effacement de réseau basse tension - réseaux téléphoniques et génie civil - résidence du domaine / tranche 3 projet 2009, estimé par le syndicat départemental d'électricité à :
- Basse tension : 200 000 euros TTC
- Éclairage public : 83 000 euros TTC
- Réseau téléphonique : 40 000 euros TTC
Accepte l'estimation de la proposition financière et dit que le Syndicat départemental d'électricité devra procéder à une étude définitive de cette opération.

AFFAIRE N° 5

CAMPING MUNICIPAL DE LA HALLERAIS - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION "THE CARAVAN CLUB" - RECONDUCTION - ANNÉE 2009

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société "The CARAVAN CLUB" pour l'année 2009

AFFAIRE N° 6

VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - RUE DU MANOIR / ENTRÉE DU BOURG - MISSION D'ÉTUDES PAYSAGÈRES ET URBAINES - RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal par 18 voix pour et une abstention (J. BAUX), autorisent Monsieur le Maire à signer le marché d'études paysagères et urbaines avec les bureaux d'études GAROS, AXIAL & CERAMIDE pour un montant de 13 380,00 euros H.T. dans le cadre du projet des travaux d'aménagement paysager et de voirie de la rue du Manoir à TADEN.

AFFAIRE DIVERSE N° 1

CAMPING MUNICIPAL - TRAVAUX / SANITAIRES - APPEL D'OFFRES / CONSULTATION DES ENTREPRISES - DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation auprès des entreprises pour les travaux de restructuration et de rénovation du bloc sanitaire n° 3 du camping de la Hallerais et confirme la mission de maîtrise d'œuvre confiée à Monsieur Paul GUILLEMINOT, Architecte D.P.L.G.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 21 octobre 2008 à DINAN,
Thya GINGAT
8, Les Coteaux de Beauregard

Le 2 novembre 2008 à DINAN,
Mathis BESNARD
6 Lotissement de Clair Soleil

Le 8 novembre 2008 à DINAN,
Aileen BODENNEC
30, Résidence Le Bois Coudray

Le 17 novembre 2008 à DINAN,
Emma DELAPORTE
5, Impasse du Bocage

Le 4 décembre 2008 à DINAN,
Etann COSTA
17, Résidence du Moulin

Le 24 décembre 2008 à DINAN,
Emmie COLLIN
5, Les Coteaux de Beauregard

Le 23 janvier 2009 à St-BRIEUC,
Jules LESNÉ
19, Hameau des Grandes Touches

Le 1^{er} février 2009 à DINAN,
Lubin DANJOU
Vildé

Le 5 février 2009 à DINAN,
Lucas POULAIN
7, Les Coteaux de Beauregard

MARIAGES

Le 03 octobre 2008
Bruno CHÉENNE,
domicilié "Le Grand Bois Mené"
et **Maryvonne SAOUT**,
domiciliée "Le Grand Bois Mené"

DÉCÈS

Le 31 octobre 2008, à TADEN
Louis CHOLLET,
domicilié "Les Tailles"

Le 12 décembre 2008, à DINAN
Jeannine STEVENS,
Vve SCHOENENBERGER
domiciliée "6 rue de l'Asile des Pêcheurs"

Le 13 décembre 2008, à DINAN
Josiane SCHOEFS,
domiciliée "44, Le Domaine"

Le 18 décembre 2008, à TADEN
Soizic LEFEUVRE ép. BATTAS,
Domiciliée "La Motte l'Abbé"
à PLOUBALAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2009

PRÉSENTS : MM. CLAUDEVILLE, JAMET B., MOISAN, HAMONIAUX, M^{mes} LEMOINE, RENAULT, CONTIN, PETIT, AOUTIN, LEROUX, BOVIN, MM. ROBERT A., GOUPIL, M^{mes} VOISIN, LE TIEC, M BAUX.

EXCUSÉS : M. ROBERT G. et JAMET J-Y. et Mme HERRY,
dont procuration remise à M. le Maire et M. HAMONIAUX et M^{me} PETIT
ABSENT : Néant - SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Roselyne AOUTIN

AFFAIRE UNIQUE

ZONE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES DE DOMBRIAND SAISINE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)

Les membres du conseil municipal par 17 voix pour, 1 abstention (J. BAUX) et 1 contre (C. LETIEC) :

- Autorisent Monsieur le Maire à saisir la commission départementale d'aménagement commercial (C.D.A.C.) pour avis sur le projet de construction d'une cellule commerciale de vente alimentaire LIDL sur la zone d'activités de DOMBRIAND à TADEN, compte tenu de l'existence

des enseignes commerciales déjà existantes (INTERMARCHÉ et NETTO) et de la demande de permis de construire déjà déposée pour la construction d'une enseigne LEADER PRICE sur la même zone d'activités commerciales.
- Demandent à la C.D.A.C. d'exprimer son avis sur les effets de cette demande d'autorisation de construire en matière de développement durable (multiplication des enseignes alimentaires) et de protection des consommateurs dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Information sur les travaux de la salle MTL de trélat



Le gros œuvre est en phase d'achèvement. Comme vous pouvez le voir sur place ou sur la photo ci-dessus. À partir de lundi 16 février, c'est au tour de la couverture. Nous mettrons régulièrement de nouvelles photos sur le site www.villetaden.com, allez le consulter de temps en temps. La municipalité vous demande de l'excuser pour la gêne et le bruit occasionné.

Information

La propreté de la ville, qui fait quoi ? La propreté urbaine.

Balayage et désherbage des trottoirs et caniveaux : Conformément au règlement sanitaire départemental, il est de la responsabilité de chaque habitant de nettoyer le trottoir et le caniveau face à son domicile. Les tailles de haies ne doivent pas encombrer les trottoirs et doivent être enlevées rapidement.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom et prénom	Adresse des travaux	Nature des travaux
DANJOU Gérald	Vildé 22100 TADEN	Transformation d'un garage en chambre et buanderie modification - création d'ouvertures
DISTRIVERT S.A.S.	ZAC de Dombriand	Construction d'un magasin vert
M. LE CABEC Xavier		
JULLION Claude	La Pâquenais	Extension d'une maison d'habitation : chambre bureau - véranda
SCI PAORIC	La Pâquenais	Réfection façades et aménagement intérieur de commerces avec extension de surface de vente
M. RICHARD		
SCCV DINACOM	Rue de la Tramontane	Construction de 5 entrepôts artisanaux
M. TOUPIN Olivier	ZAC des Alleux	
FAVREL Christophe	33 Rés. du Moulin	Construction d'un 2 ^e garage pour stockage et bricolage
NOEL Olivier	Rue de la Providence	Maison d'habitation à ossature bois
SCI CAMAIEU	Rue des Alizé	Bâtiment regroupant 2 entrepôts aménageables en ateliers et un espace bureaux
M. LAUNE G.	ZAC des Alleux	
COMMUNE DE TADEN	Trélat	Extension salle polyvalente avec démolition d'un corps de bâtiment
SCI VILLALON	Rue du Vent d'Autan	Garage
M. VILLALON Patrick	ZAC des Alleux	

PERMIS DE DÉMOLIR

Nom et prénom	Adresse des travaux	Nature des travaux
COMMUNE DE TADEN	Camping de la Hallerais	Démolition d'un bloc sanitaire

La Société Cordon Electronics

Cordon Electronics en 2009 :

- 1000 employés dont 700 sur le sol français.
- 7 sites France : Taden, Cesson-Sévigné, Paris, Bordeaux, Nîmes, Dreux, Montluçon.
- 4 filiales à l'étranger : Roumanie, Hongrie, Maroc, les Antilles.
- De nouveaux projets en cours.
- Traitement d'environ 2 250 millions de produits en 2008.

Direction :

- Serge Cordon, PDG.
- Un directeur industriel.
- Un directeur financier, un directeur commercial, un directeur pour chaque site

Clients :

- Des opérateurs : Orange, SFR, Bouygues Telecom et les MVNO (Virgin Mobile).
- Canal+ (80% des décodeurs traités).
- Des distributeurs : Carrefour (100% du SAV GSM), Auchan, Darty, Géant...
- Des constructeurs : Sony Ericsson, Motorola, Nokia, LG, HTC, Sharp...
- Pour les produits multimédia : Thomson, Philips, LG...
- Pour les produits informatiques : HP, Sony, Packard Bell, Toshiba, Acer, Samsung...

Notre métier : Le cœur de notre métier, c'est la réparation électronique de tous niveaux. Au fil des années nous avons développé notre savoir-faire dans les domaines de la logistique, Hotline, Engineering...

Service clients : 2 hotlines (une "client" et une technique), 25 conseillers multilingues, traitement de 40 000 contacts par mois.

Référentiel : Tous les agréments obtenus auprès des clients.

Agrément qualité ISO 9001. Collecte et recyclage des déchets, protection de l'environnement sur les sites.



Taden

A la fois le siège social du Groupe Cordon Electronics et en même temps un des sites principaux du groupe.

- **Directeur du site :** Eric Cordon depuis juin 2008.
- **Personnel :** 300 personnes.
- Site spécialisé dans la réparation des téléphones SFR et des décodeurs Canal+. Traitement d'environ 3 000 produits par jour.
- **Objectifs 2009 :** Développer et consolider les activités du groupe.

Taden environnement

Nous allons vous informer sur une des richesses de la commune, méconnue de la plupart des tadennais : nous voulons parler des landes du Parc d'Avaugour et du bois attenant. Ce site a été acquis par l'armée en 1969 pour en faire un champ de manœuvre. Avant cette date, les Tadennais voisins du site venaient facilement s'y promener. Ces terrains, ensemble de 137 hectares, à part 4 à 5 ha sur Quevert, sont sur la commune de Taden. Ils se décomposent en une cinquantaine d'hectares de landes et le reste en bois. Ils appartiennent au syndicat mixte de la Rance et de la Baie, gestionnaire de l'usine de valorisation énergétique des déchets ménagers des Landes Basses. La zone des landes est un vaste plateau qui récupère l'eau des précipi-

tations : c'est un château d'eau. On a estimé l'eau stagnant à cet endroit à certaines périodes à 250 000 m³. Elle alimente un des affluents du Frémur qui lui-même alimente le barrage du bois joli, réserve d'eau pour les communes de Pleurtuit, Dinard... Cette zone humide et le bois attenant sont des endroits remarquables qu'il faut préserver. Nous vous proposons de découvrir ce lieu très riche et méconnu le dimanche 22 mars 2009 à 9h30 au bout de la route qui passe au hameau du Parc et qui arrive au bois, muni de bottes (l'endroit est très humide). ■

Les membres de Taden environnement.
Nous vous rappelons notre adresse
e-mail : taden-environnement@orange.fr

Gymnastique volontaire de Trélat-Taden

Le lundi 19 janvier 2009, nos deux groupes (du lundi et du vendredi) se sont réunis vers 20 heures, salle Frémur à TRELAT, pour la traditionnelle galette des Rois (ou Reines). A cette occasion, nous avons "réélu" le bureau pour une durée de 4 ans ; En fait on ne change rien car aucun nouveau membre ne s'est "déclaré" candidat. Donc le bureau est maintenu :

Présidente : Laurence MENARD. **Trésorière :** Jeannine HAMON.
Secrétaire : Christiane GROMELLON.

Nous avons aussi fêté l'anniversaire de notre trésorière née un 19 janvier, ça tombait bien ! Le club compte à ce jour 58 gymnastes, toujours dynamisé(e)s par Jessy LECUYER, animateur sportif communal. La gym vous présente à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. ■

*A bientôt,
La Présidente, Laurence MENARD.*



Les baladous

Après la saison 2007-2008 qui s'est achevée autour d'un bon vin chaud lors du marché de Noël de Taden, les baladous, en ce début d'année, ont rechaussé leurs godillots et sont repartis plein d'entrain sur les chemins de notre région. À l'issue de la première balade, qui s'est déroulée sur la commune de BOBITAL, les baladous, chaleureusement accueillis par Eric, le patron du Bar du Manoir à Taden, ont échangé sur le calendrier 2008-2009 en savourant la "Galette des Rois".



Bord de mer, campagne, forêt... Les baladous parcourent ainsi au rythme des saisons, des couleurs et des odeurs, une dizaine de km le dimanche après-midi chaque quinzaine. Parfois, à la belle saison, nous partons à la journée avec le pique-nique dans nos sacs. La balade signifie la marche bien sûr, mais la marche avec effort modéré, la marche sans hâte qui procure de nombreux bienfaits pour la santé et qui nous introduit en douceur dans la beauté et la diversité de nos paysages.

À noter : le dimanche 10 mai, randonnée découverte de la baie du Mont Saint-Michel. Le matin parcours côtier des falaises de Champeaux jusqu'au Bec d'Andaine. Pique-nique et traversée, accompagnée d'un guide des grèves jusqu'au Mont Saint-Michel. Déplacement en car. ■

Renseignements : Yves PEROT au 02 96 39 58 61.

École de football

Sous la houlette de notre animateur Jessy aidé de Patrice, Jean-Claude, et Alain, elle poursuit son petit bonhomme de chemin.

Débutants : De bons espoirs pour le futur, les résultats sont encourageants. Plateau prévu à Taden le 28/03/2009.

Poussins : Pas toujours facile au niveau de l'effectif (bravo Patrice). Quelques victoires ont permis de remotiver ce groupe. Rencontres à Taden le 28/02/2009.

13 ans : Le championnat 2^e phase reprend, Loïc fonde de gros espoirs par rapport à la première partie (5 victoires sur 9 matches). Autre bonne nouvelle CHAPELAIN Benjamin et LEGENDRE Joshua sont convoqués au District de football à Ploufragan pour un mini-stage.

Communiqué important : Une équipe de 15 ans sera engagée pour la saison 2009-2010. Pour l'étoffer nous faisons appel à des joueurs (nés en 1994 et 1995) et à des encadrants pour venir nous épauler. ■

Contacts : Y. JAN - Tél. : 02 96 39 98 94

A. ROBERT - Tél. : 02 96 39 17 03



À l'abord'âges !

Présentation

Âges : de 3 à 12 ans.

Le Lieu : l'école maternelle de Taden.

Horaire d'ouverture : de 5h00 à 23h00 selon vos besoins.

Périodes :

- Les mercredis et samedis.
- Les vacances de la Toussaint.
- Les vacances de Noël.
- Les vacances d'hiver.
- Les vacances de printemps.
- Les vacances d'été.

Les activités

Diverses activités sont proposées aux enfants, l'équipe d'animation prend en compte l'âge des enfants et leurs envies.

Le centre de loisirs propose :

- Des activités d'intérieur : activités manuelles, musique, peinture, cuisine, jeux de société...
- Des activités sportives : parcours de motricité, sports collectifs, vélo, découverte de l'accrobranche...
- Des sorties : plage, piscine, zoo, ludothèque, le grand aquarium...
- Des grands jeux : mini intervilles, chasse aux trésors...
- Et pendant les vacances d'été des mini camps, et des veillées sont organisés avec les enfants.

Informations

Les dossiers d'inscription sont à retirer soit au centre de loisirs, au siège social de l'association (21 rue Guérault 22100 Taden) ou à l'accueil de la mairie de Taden (du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture). Vous pouvez consulter les nouveaux tarifs 2009 sur le site www.villetaden.com. ■

Karine Bunel, Directrice.

Tél. : 02 96 87 34 43 et 06 14 71 21 09

e-mail : clsh-taden@hotmail.fr ou

alabordage22@hotmail.fr



La note buissonnière

Meilleurs vœux de santé et de réussite à toutes et à tous.

Pourquoi ne pas agrémenter cette année 2009 de quelques notes de musique ? Si là est votre souhait, la Note Buissonnière, toute jeune association Tadennoise, vous convie à participer **au Fest Noz le 7 mars, à Trélat.**

Polkas, Avant deux, Andro, Gavottes, Mazurkas... et autres réjouissances vous seront proposées. Des musiciens amateurs de l'association s'essayeront à quelques morceaux (avec toute votre compréhension...) La qualité musicale des groupes musicaux professionnels invités vous permettra également d'apprécier ce moment de fête et de bonne humeur.

Une chose est sûre, chacun sera là pour donner le meilleur de lui-même, afin que cette soirée conviviale, favorise le rapprochement, l'échange et l'enrichissement de chacun. ■

A très bientôt,

Hervé HUON, président de l'association.

Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël de Taden a eu lieu le 14 décembre 2008 sous un radieux soleil d'hiver.

Devenu au fil des ans la référence du Pays de Dinan, l'édition 2008 a été un excellent cru. Un marché authentique chargé de la féerie de Noël et des senteurs de vin chaud (à consommer avec modération).

Ils étaient 80 exposants pour cette 8^e année à avoir installé leur stand pour le plus grand bonheur des chalands, avec entre autre, la présence de Chefs cuisiniers de la région malouine qui ont partagé leurs recettes avec les visiteurs.

Ce fut une promenade dominicale incontournable, donnant un avant-goût des fêtes de Noël et de fin d'année. La présence du Père Noël comme chaque année, a ravi les petits et les grands.

Pour que cette journée soit bien organisée, une équipe de bénévoles motivés était à la tâche dès le mercredi pour le montage des stands et à partir du lundi pour le démontage.

Rendez-vous en décembre... ■

Comité de jumelage de Taden-Hirsingue

Le vendredi 30 janvier avait lieu l'assemblée générale du comité de jumelage. Quarante adhérents étaient présents. Après le règlement des cotisations, le Président présenta ses vœux pour l'année 2009 à toute l'assemblée et transmit les vœux venant d'Alsace. Le rapport moral a été donné par Marie-Thérèse Bougault secrétaire et le rapport financier par Bernard Goupil trésorier adjoint. Les deux rapports ont été approuvés par l'assemblée. Le bureau a été réélu avec Gaël Robert en remplacement de Danièle Fichau, comme délégué du conseil Municipal. Danièle Fichau, Joseph Cordon et Michel Cazier sont entrés comme membres au conseil d'administration. La galette des rois et le pot de l'amitié ont clôturé cette soirée. ■



F.N.A.C.A

(Ancien Combattants d'Afrique du Nord)

A ce jour, le comité compte 30 adhérents. L'Assemblée Générale du 18 octobre 2008, salle Neuville, a reconduit le bureau suivant :

Président d'Honneur : Bertrand Claudeville.

Président : Guy Renault.

Secrétaire : Jean Scherfling.

Secrétaire Adjoint : Jean Bellebon.

Trésorier : Pierre Fredoueil.

Trésorier Adjoint : Nello Bouc.

Membres : Gilbert Rolland, Roger Brugalay, Michel Bouard, François Brugalay, Jean Thébault, et Claude Chapon.

Porte-drapeaux : Gilbert Rolland et Roger Brugalay. Après la traditionnelle cérémonie du 11 Novembre, les Anciens Combattants et quelques amis se sont retrouvés au "Cochon Grillé" autour d'un excellent couscous. Au cours de ce repas, tous se sont rappelés les souvenirs des années passées de l'autre côté de la Méditerranée. ■

Taden Dinan country club (tennis)

Notre club de tennis progresse puisque nous allons atteindre bientôt plus de 200 licenciés dont 91 enfants à notre école de tennis.

Pour la première fois nous avons une représentation dans le championnat départemental qui vient de débuter dans toutes les catégories pour les garçons : 9-10 ans, 11-12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans et 17-18 ans. Les filles seulement 2 équipes 15-16 ans, 17-18 ans, ont pu être inscrites.

Concernant le championnat adultes qui se termine bientôt, les 5 équipes hommes sont au niveau de nos ambitions.

L'équipe 1 devrait monter en Régional 2. L'équipe 2 devrait monter en Régional 3. L'équipe 3 devrait se maintenir en Départemental 1. L'équipe 4 devrait monter en Départemental 1. L'équipe 5 semble bien partie pour se maintenir en départemental 2, mais il nous faut gagner les 3 dernières rencontres, pour cela nous avons renforcé cette équipe. Concernant notre

équipe femmes qui est en D1, et malgré de belles performances pour quelques unes et le renfort par une joueuse venant de L'ATJ de St-Malo, il semble bien que la descente vers la D2 soit probable. Mais elles auront vaillamment défendu notre club contre certaines équipes dont les classements étaient nettement supérieurs.

Concernant les autres activités du Club

Des cours adultes "tennis pass" vont être mis en place et nous comptons déjà 32 inscrits. Également des cours sous forme de stages de 10 séances sont organisés pendant lesquels les élèves peuvent choisir les thèmes qu'ils souhaitent.

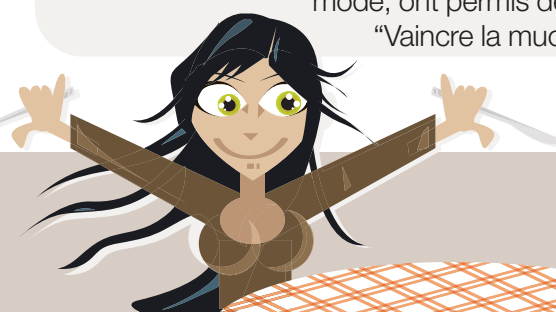
Tous les mercredis des cours de gymnastique sont dispensés de 10h15 à 12h00, le paiement est à la séance et ces cours sont ouverts à tous, membres du club ou non, pour les renseignements veuillez contacter Sébastien au

club (02 96 39 74 63). Nous organisons pendant les vacances scolaires des stages tennis et inter-sport "Cheval-Vtt-golf", à chaque vacance les ateliers changent sauf le tennis. Là encore c'est ouvert à tous les enfants et adultes du club ou non, renseignements auprès de Sébastien (tél. : 02 96 39 74 63). Nous avons en projet la création d'une section de squash qui sera affiliée à cette fédération, permettant ainsi de participer au championnat, car il y a de plus en plus de joueurs et joueuses d'un bon niveau qui s'y rencontrent. Courant décembre nous avons organisé un tournoi OPEN Adultes Hommes et Femmes, ainsi qu'un tournoi Challenger Enfants. Nous avons enregistré une participation importante : plus de 212 inscrits à gérer durant 10 jours. Nous remercions nos sponsors Ouest-France, Inter-sport, BNP Paribas, pour les lots et la Municipalité pour les coupes. ■

André COLSON.

Vaincre la mucoviscidose à Trélat en Taden

Dimanche 1^{er} février à Trélat en Taden, a eu lieu le deuxième défilé de mode au profit de "Vaincre la mucoviscidose". Un franc succès pour cette représentation qui a rassemblé environ 160 personnes et permis de recueillir 1 050 euros. Depuis 1 an, différentes manifestations comme les Virades de l'Espoir à Taden, la fête de la pomme et la soirée patin à roulettes à Quevert et enfin les défilés de mode, ont permis de reverser 16 502 euros à l'association "Vaincre la mucoviscidose".



Au printemps les premières asperges apparaissent...

Blanquette de Veau aux Asperges

1. Parez, dégraissez les morceaux de veau, puis découpez l'épaule en morceaux.
2. Épluchez et lavez soigneusement les carottes, les oignons, les poireaux, le céleri, les tiges de persil et gousses d'ail. Taillez les carottes, les poireaux et le céleri en tronçons de 2 cm. Clouez un oignon avec 2 clous de girofle. Emincez les autres oignons.
3. Faites chauffer l'huile dans une cocotte. Placez les morceaux de viande et faites-les dorer de chaque côté. Ajoutez les oignons. Faites-les revenir 5 minutes.
4. Mouillez à l'eau froide à 2 ou 3 cm au-dessus des morceaux. Salez au gros sel et portez à ébullition. Ecumez soigneusement.
5. Dans une casserole, faites fondre doucement deux tiers du beurre. Ajoutez la farine. Mélangez au fouet. Ajoutez la crème et les jaunes d'œufs.

6. Ajoutez les légumes épluchés, l'ail, le persil et le bouquet garni à la viande. Versez aussi la préparation à la crème et aux œufs. Mélangez et faites cuire doucement à couvert pendant environ 3/4 d'heure.
7. Lavez et émincez les champignons. Pelez les oignons nouveaux. Lavez, épluchez et coupez les asperges en tronçons.
8. Dans une poêle, faites fondre le reste du beurre. Ajoutez les oignons, les champignons et les asperges. Versez le jus de citron et faites cuire à feu vif pendant 5 minutes, puis ramenez à feu doux et laissez mijoter 10 minutes. Salez et poivrez.

Servez la viande accompagnée des asperges aux petits légumes.

INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES:

- 1 kg d'épaule de veau
- 100 g de carotte
- 100 g d'oignon
- 100 g de blanc de poireau
- 100 g de céleri
- 1/2 bouquet(s) de persil
- 1 gousse(s) d'ail
- 1 clou de girofle
- 1,5 cuillère(s) à café de gros sel
- 4,5 cuillère(s) à café d'huile d'olive
- 50 g de beurre
- 30 g de farine de blé
- 1 jaune d'œuf
- 1/2 bouquet garni
- 50 g d'oignon nouveau
- 125 g de champignons de paris
- 10 cl de crème fraîche épaisse
- 16 asperges vertes
- 1/2 jus de citron
- sel, poivre

Fiche pratique jardin

En Mars

Les arbres fruitiers

Traitement à la bouillie bordelaise: Après la floraison, traitez vos arbres fruitiers sujets au mildiou ou cloque du pêcher.

Les différentes tailles : On taille cassissiers, framboisiers et groseillers en enlevant le bois mort et en laissant 4 à 5 yeux. On taille les sarments de vigne sévèrement à 3 ou 4 yeux. On taille les pommiers, poiriers et pêchers.

Plantation : C'est une période favorable pour planter les arbustes à petits fruits (groseillers, cassissiers et framboisiers).

Les arbres et arbustes

On taille : tous les arbustes à fruits. Plantation : On peut planter tous les végétaux à feuillage persistant comme les camélias, rhododendrons... Amendement : Si vos arbustes sont jeunes, on apporte de la matière orga-

nique qui sera bénéfique pendant les premières années de croissance.



TADEN D'HIER...

La vie d'écoliers dans les années 1920

1923 : Victorine, 8 ans a un frère et une sœur et ses parents exploitent la "métairie du bon espoir" dans le bourg de Taden.

Elle va à l'école rue Guérault, située à la place de l'actuelle école maternelle. Elle prend au passage son amie Marie qui habite l'épicerie située en face de l'église. Victorine

enfants. Elle comporte 2 lits clos et jouxte l'écurie, ce qui permet de récupérer la chaleur des bêtes.

Le jeudi, c'est catéchisme le matin et travaux des champs l'après midi. L'hiver est plus calme et les enfants passent leur temps à jouer à la marchande avec les légumes de la cuisine ou à se déguiser avec

du lierre et des fleurs des champs. Le dimanche, jour du seigneur, le travail des champs est strictement interdit. Le matin, c'est messe obligatoire. On a le choix entre la petite, à 6h00 du matin ou la grande messe de 11h00. Après le repas et l'alimentation des bêtes, on retourne à 16h00 à l'église pour la cérémonie des vêpres.

Victorine se souvient des fêtes, souvent d'origine religieuse : Fête dieu avec procession, mois de Marie, Rameaux, assomption... Mais elle se souvient aussi de la fête des fagots au cours de laquelle, au bord de la Rance, les enfants jouent de

...pas question
d'attaquer les devoirs,
de nombreux travaux
l'attendent...

la musique avec des ajoncs mouillés tendus sur une bassine de cuire (on appelait ça "tirer la chèvre"). Après que l'on ait dansé autour du feu de fagots, on retourne au bourg en chantant.

Noël ne fait pas partie des fêtes mémorables. A l'époque, le père Noël n'est pas aussi généreux qu'aujourd'hui. Les enfants reçoivent en général une orange ou du chocolat. Victorine se souvient cependant d'avoir reçu de son parrain,

alors qu'elle est censée croire encore au père Noël, un superbe jeu de l'oie qui animera nombre de soirées.... Lorsqu'elle avouera qu'elle n'y croit plus, elle recevra à Noël... une pelletée de cendres dans son sabot !!!

En 1922, François, 8 ans, habite avec ses parents la ferme située au bout du Parc, juste à droite avant d'entrer dans la forêt de L'avaugour. Il va, à pied bien sûr, à l'école communale de Trélat située à environ 3 km. Il est accompagné de ses frère et sœur et de quelques voisins (petit gus, les enfants Heuzé). Il faut tout d'abord traverser 4 clos, franchir des talus, traverser des haies (pas facile, surtout quand il pleut ou il neige), puis, au chemin du tertre, retrouver les enfants Bouvier, se diriger vers la Mettrie et la Pontais et terminer par un chemin carrossable.

A Trélat, le régime est très sévère et il ne s'agit pas de "faire l'idiot", sinon, attention aux coups de badine ou de règle métallique !!! Par contre, l'enseignement dispensé est très réputé et des élèves viennent de Pleslin ou de Languenan pour assister aux cours. Les "cancres" en échec dans les écoles de Dinan sont envoyés à Trélat !

Le midi, les écoliers qui n'ont pas le temps de rentrer chez eux déjeunent dans les cafés de Trélat, et oui, il y en a 4 à l'époque. Les cafetiers font chauffer une soupe et les élèves y trempent le pain et le lard qu'ils ont amené dans leur besace. François commence par aller au café chez Faux situé en face de l'église mais il a du mal à supporter la soupe à la citrouille et opte donc pour le café Allaire...

A 16h00, c'est le retour au Parc et pas question de traîner en route, il faut être à l'heure pour la garde des vaches.

Le jeudi, c'est catéchisme dans la salle de Trélat. Là aussi pas question

de plaisanter, sinon en guise de pénitence, le curé vous enferme dans l'église. Ceci reste néanmoins un bon souvenir pour François : Il se rappelle qu'il y avait une porte dérobée, inconnue du curé, qui permettait de s'éclipser discrètement !!! Le dimanche, c'est la messe à Taden (Trélat n'est pas encore une paroisse). On s'y rend en famille à cheval, de même que l'après midi pour les vêpres

Pendant les moments de liberté, François s'adonne aux jeux de cartes (alouette, belote) ou joue avec un cerceau que le père Allaire lui confectionne en récupérant les disques métalliques des roues de brouette ou de vélo. Il aime aussi accompagner les chasseurs

dans la forêt de L'avaugour François se souvient de la fête dieu et ses processions, de la fête de la Garaye avec ses marchands de bonbons, de la fête des régates sur les bords de Rance à Taden.

En conclusion, Victorine et François ont vécu un style de vie assez semblable : La vie est un peu dure, on travaille beaucoup, on vit chichement mais on s'amuse bien, il y a beaucoup d'entraide entre les gens

et finalement le souvenir de cette période est très positif. ■

Un grand merci à Victorine Lorre et François Douard, tous deux âgés de 95 ans, qui ont bien voulu partager avec nous leurs souvenirs.



La ferme du Parc

Le pigeonnier de la ferme du bon espoir



garde de bons souvenirs de son école : Une pièce agréable, un poêle qui chauffe bien, les filles assises sur des bancs selon leur âge, de 6 à 14 ans, des institutrices agréables (Mme Robert, Mme Blot) Pendant la récré, elle joue à la marelle, à saute mouton, à la corde à sauter... Vers 11h30, Victorine rentre chez elle pour le déjeuner puis retourne à l'école de 14 à 16 heures. Le soir, de retour à la ferme, pas question d'attaquer les devoirs, de nombreux travaux l'attendent: Il faut gratter les betteraves, soigner les bêtes, faire paître les vaches le long de la Rance entre la courbure et Lyvet (pour cela il faut, moyennant redevance, obtenir une autorisation de la sous préfecture). Le soir, la famille se réunit dans la pièce principale pour le repas. Puis, autour d'une lampe à pétrole, chacun vaque à ses occupations : Lecture, tricot, devoirs. La pièce sert de salle à manger, de cuisine, de laiterie et de chambre pour les

...ET D'AUJOURD'HUI
Coup de projecteur sur... Bruno GOUPIL

Date de naissance : 6/5/90 à Léhon
Adresse : La Raudais, Trélat
Spécialité : Natation
Catégorie actuelle : junior

Ses débuts : Dès 6 ans, Bruno prend goût à la natation, encouragé par son frère et sa sœur qui pratiquent déjà cette discipline

Piscine : Les pommiers à Léhon

Entraîneur : Charly le Quintrec

Nage pratiquée : Nage libre, papillon
Meilleure performance : En décembre dernier, seul nageur des Côtes d'Armor à se présenter à Angers aux championnats de France en petit bassin, il pulvérise le record de Bretagne toutes catégories du 50 m papillon (25 secondes et 23 centièmes). A titre de comparaison, le record du monde du 50m papillon a été battu pendant ces champion-

nats par Amaury Leveaux. Record qu'il améliorera de nouveau lors des championnats d'Europe pour le porter à 22 secondes et 18 centièmes !

Conditions du succès : 2 heures d'entraînement par jour, une bonne hygiène de vie.

Objectifs : En 2009, Bruno souhaite mettre un peu de côté la natation pour se consacrer en priorité à ses études (première année de médecine à Brest). Mais il ne néglige pas pour autant sa condition physique et reviendra très vite à la compétition pour d'autres exploits

Bon vent Bruno, on te souhaite du succès dans tes études et pour bientôt peut-être, le record du monde !!! ■



Calendrier des stages permis à point 2009

- 23 et 24 mars
- 27 et 28 avril
- 25 et 26 mai
- 22 et 23 juin

Renseignements et inscriptions :
Automobile club de l'ouest /
france securite routiere
6, place Du Guesclin
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 33 16 20

Deux nouvelles installations sur la commune.

2 Infirmiers
au bourg de TADEN
Le Piquet Samuel
et Revel Régis
17 bis, Rue Paul Guerauld
Tél. : 06 77 24 60 25
et 06 77 20 18 06

1 Coiffeuse à domicile
Pedron Maryse
le bourg de Taden
Tél. : 02 96 85 43 12
et 06 68 88 83 99

Ouverture d'une antenne du comité d'entraide et de services du pays de Du Guesclin

À compter du lundi 12 janvier 2009, Mme Angéline Thebault vous accueillera aux heures d'ouverture suivantes :
Lundi : 8h30-12h30 & 13h30-16h00
Mardi : fermé
Mercredi : 9h00-12h00
Jeudi : 8h30-12h30 & 13h30-16h00
Vendredi : 8h30-12h30 & 13h30-16h00
Cap Ouest, Rue de la mousson, les Alleux - 22100 Taden
Pour nous contacter du lundi au samedi midi, merci de composer le 02 96 84 65 35

La mission locale

Vous avez entre 16 et 25 ans, sorti(s) du système scolaire, pensez mission locale.

L'équipe de la mission locale accueille, accompagne et oriente tous les jeunes. Elle répond à leurs demandes en terme d'emploi, formation et vie quotidienne (transport, loisirs, santé, logement...).

Elle organise et propose :

- Des visites d'entreprise.
- Des rencontres de professionnels.
- Un atelier technique de recherche d'emploi (cv, lettre de motivation...).
- Un atelier "p'tit déj - mode d'emploi" pour organiser ses recherches.
- Un module égalité professionnelle / mixité des métiers.
- Un atelier "trucs et astuces" pour le budget.
- Des rencontres inter générationnelles pour échanger des savoir-faire.
- Des réductions pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle...

Les jeunes sont reçus en entretien individuel sur rendez-vous pour faire le point sur leurs démarches liées à l'emploi formation.

Ils peuvent effectuer des recherches documentaires sans rendez-vous (métiers, emploi, formation, vie quotidienne...) à l'espace de documentation. ■

Contactez- nous au 02 96 85 32 67
52, rue du 10^e d'artillerie - 22100 Dinan

La vie scolaire

Depuis la rentrée scolaire de septembre dernier nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières dans le déroulement de la vie de nos deux écoles maternelle et primaire.

Nous notons une franche et étroite collaboration entre les différents acteurs (enseignants, Conseil d'école, parents d'élèves et municipalité). Tout ceci bien sûr dans l'intérêt de tous : enfants et parents. Une loi sur le service minimum dans les écoles ayant été promulguée par l'Assemblée Nationale, nous sommes dans l'obligation d'y souscrire. Il a été décidé d'assurer ce service minimum d'accueil avec le concours actif de nos personnels et par une convention passée avec l'association à l'Abord'ages, lorsque le besoin s'en fait sentir. ■

Camping de la Hallerais



Le camping a fermé ses portes le dimanche 2 novembre 2008. La saison 2008 enregistre au total 6 690 arrivées et 25 232 nuitées pour une recette de 588 474,20 euros.

La commission s'est réunie au camping afin de déterminer les travaux à programmer durant la fermeture. Divers travaux d'entretien ont été réalisés, en particulier la démolition du sanitaire n° 1. Celui-ci n'était plus utilisé depuis de nombreuses années, ce qui nous permet de créer de nouveaux emplacements. En février nous allons commencer la rénovation du sanitaire n°3, refaire l'étanchéité, et réaménager l'intérieur du bâtiment afin d'offrir à nos campeurs un confort digne d'un camping 4 étoiles. ■

Aménagement de la Résidence Loc Maria



Le Marché Voirie remporté par la société Eurovia, prévoyait un délai global de quatre mois. L'Ordre de Service de démarrage des travaux ayant été donné le 29 Septembre 2008, malgré une météo pluvieuse perturbant la mise en place des "bétons lavés", le libre accès a enfin été rendu aux habitants de Loc Maria pour Noël. Le délai restant sera utilisé à la mise en place de la signalisation verticale et le marquage au sol.

Le marché Espaces Verts emporté par l'entreprise Le Puil, prévoit un délai global de deux mois. L'Ordre de Service de démarrage des travaux reste à fixer en fonction des conditions météorologiques, cependant, cette période "d'avant printemps" paraît la mieux adaptée pour réaliser ces plantations. Cela ne saurait donc tarder.

Ambiance de chantier

Comme nous l'avons écrit plus haut, la météo ne nous a pas été favorable en fin de chantier. Malgré cela, l'amabilité du personnel composant les équipes de chantier, leur compétence, leur capacité

d'écoute, leur réactivité, concurrençant la compréhension, l'autodiscipline, le dialogue permanent des habitants, relayés par les représentants de Loc Maria, assidus aux réunions hebdomadaires de chantier, remontant les remarques, les questions, les demandes d'adaptation et diffusant les réponses, les explications techniques, les informations en fonction des aléas du chantier, lui-même tributaire de facteurs, pas toujours maîtrisables... malgré cela, cette manière de travailler, d'être à l'écoute des uns des autres, nous paraît essentielle pour la réussite de ce genre de dossier. Puisse cela nous servir d'exemple pour d'autres opérations à venir.

Merci à tous. ■

Développement durable

Faites un geste pour la planète !!!

Environ 65% de l'eau consommée à la maison l'est dans la salle de bains. Lorsque vous vous brossez les dents et que vous laissez le robinet ouvert pendant 3 minutes, Vous consommez 16 litres d'eau, soit environ 10% de la consommation journalière.

Evitez donc la surconsommation d'eau et réalisez des économies en coupant le robinet pendant le brossage et en utilisant un verre pour le rinçage. Ces dispositions vous permettront d'économiser 80% de l'eau utilisée pour ce geste quotidien. ■

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Carte d'identité

À partir du 1^{er} JANVIER 2009 :

Le délai d'obtention de votre carte d'identité : entre quinze jours et trois semaines. Elle aura une validité de 10 ans et sera gratuite.

Pièces nécessaires :

- Copie intégrale de votre acte de naissance délivrée par la mairie de votre lieu de naissance.
- Deux photos identiques et récentes fond clair et neutre (pas de chapeau, pas de casquette ni de bandeau dans les cheveux) - format 35 mm x 45 mm (ne pas les séparer - ne pas découper le contour blanc). Les photos scannées sont refusées. ATTENTION Certaines photos prises dans des photomaton ne sont pas aux nouvelles normes et peuvent être refusées.
- Ancienne carte d'identité (en absence de la carte d'identité, 25 euros en timbres fiscaux seront demandés).
- Un justificatif de domicile, (facture EDF, EAU, TELECOM,...).
- Présence obligatoire d'un des parents pour un enfant mineur.
- En cas de divorce, copie du jugement du TGI. ■

Passeport

À partir du 1^{er} JANVIER 2009 :

Le délai d'obtention de votre passeport : un mois. Il aura une validité de 10 ans pour les adultes et de 5 ans pour les mineurs.

Pièces nécessaires :

- Un timbre fiscal de 88 euros pour les personnes majeures.
- Un timbre fiscal de 44 euros pour les mineurs âgés de 15 à 18 ans.
- Un timbre fiscal de 19 euros pour les mineurs de moins de quinze ans. ■



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (mars à juin 2009)

- 7 mars - Salle MTL
Fest-Noz - Note Buissonnière
- 14 mars - Salle MTL
Couscous-Amicale des chasseurs
- 21 mars - Salle MTL
Couscous-Club de Foot
- 28 mars - Salle MTL
Repas-Club de l'Amitié
- 4 avril - Salle MTL
Soirée Country et repas-Amicale Laïque
- 7 avril - Salle Neuville
Loto-Club de l'Amitié
- 12 avril - Salle MTL
Thé Dansant-Club de l'Amitié
- 18 avril - Salle MTL
Couscous-Club de l'Amitié
- 3 mai - Étang de Trélat
Pêcherie-Club de Foot
- 16 mai - Manoir
Rando Chantée-Note Buissonnière
- 17 mai - Salle Frémur
A.G.Club de Foot
- 17 mai - Manoir
Salons Créativité-Taden Animations
- 23 mai - Salle Neuville
Concours de Pétanque-Club de l'Amitié
- 24 mai - Bords de Rance.
Triathlon Pays de Rance-Ceps Dinan Armor
- 29 mai - Salle Neuville
A.G.Taden Country Club
- 30 mai - Trélat
Tournoi jeunes et seniors - Foot
- 7 juin - Mairie et Salle Frémur
Élections Européennes
- 10 juin - Cour du Manoir
Duathlon Vélo - Note Buissonnière
- 21 juin
Repas de quartier La Granville
- 26 juin - Salle Neuville
A.G.Les Baladous
- 27 juin - Salle Neuville
Concours de Pétanque-Club de l'Amitié
- 28 juin - Étang de Trélat
Pêcherie -Amicale des Chasseurs
- 28 juin - Salle Frémur
Repas-Entrez dans la danse

MAIRIE DE TADEN

Tél. : 02 96 87 63 50

Fax : 02 96 39 86 77

e-mail : taden.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Le lundi

De 9h30 à 11h45 et de 13h00 à 19h00

Du mardi au vendredi

De 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00

M. le Maire et les adjoints reçoivent
sur rendez-vous le matin.

Permanence C.C.A.S. (Centre
Communal d'Action Sociale)
Mme Lemoine sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Le lundi et le mercredi

De 16h00 à 18h00

Le samedi

De 10h00 à 11h30

ANIMATEUR SPORTIF

Jessy Lecuyer

Tél. : 06 77 95 11 87

E-mail : jessylecuyer@hotmail.fr

Permanence à la mairie

Le lundi et le vendredi

De 11 h00 à 12 h00



DÉCHETTERIE DES LANDES FLEURIES

Rue Auguste Pavie - Quevert • Tél. : 02 96 87 51 37

Jours d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

DÉCHETTERIE CONILLÉ

St-Hélén • Tél. : 02 96 88 23 22

Jours d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi, samedi.

Périodes d'ouvertures des deux déchetteries :

HIVER (du 1^{er} octobre au 31 mars) : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 septembre) : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h30